Angelo Ranaldo, membre du Conseil de banque

Première élection en 2023, dernière élection en 2024

Angelo Ranaldo, Zurich, né en 1970, de nationalité suisse

- Membre du Conseil de banque
- Docteur en sciences économiques et sociales, Université de Fribourg (Suisse)
- Professeur de finance et d'économie financière, Université de Bâle

Parcours professionnel

Conseiller économique à la BNS ; conseiller scientifique pour différentes institutions étrangères ou internationales (Banque d'Angleterre, Banque des Règlements Internationaux, Banque centrale européenne et European Money Markets Institute) ; économiste invité à la Banque de Réserve fédérale de New York ; professeur invité à l'Université de Aarhus, au Danemark; chercheur invité à la Stern School of Business de l'Université de New York ; professeur de finance et de risque systémique à l'Université de Saint-Gall

Liens d'intérêts notables (état le 1er janvier 2025)

1. Professeur de finance et d'économie financière, Université de Bâle, Bâle
2. Membre du comité directeur (Senat) de la School of Finance, Saint-Gall
3. Senior Chair du Swiss Finance Institute, Zurich
4. Professeur titulaire à l'Université de Zurich, Zurich
5. Membre du comité consultatif de la fondation Center for Innovation and Sustainability in Business CISB, Balzers

Liens d'intérêts notables des cinq dernières années (état le 1er janvier)

2025	2024	2023*	2022	2021
Professeur de finance et d'économie financière, Université de Bâle, Bâle				
Membre du comité directeur (Senat) de la School of Finance, Saint-Gall	Membre du comité directeur (Senat) de la School of Finance, Saint-Gall			
Senior Chair du Swiss Finance Institute, Zurich	Senior Chair du Swiss Finance Institute, Zurich			
Professeur titulaire à l'Université de Zurich, Zurich	Professeur titulaire à l'Université de Zurich, Zurich			
Membre du comité consultatif de la fondation Center for Innovation and Sustainability in Business CISB, Balzers				
	Professeur de finance et de risque systémique, Université de Saint-Gall, Saint-Gall			

Explication du tableau :

- Lien d'intérêts d'actualité.
- Lien d'intérêts pas encore ou plus d'actualité.
- Pas encore ou plus membre du Conseil de banque.

* Dans le but de dresser une liste plus homogène des liens d'intérêts des membres du Conseil de banque, le critère de la pertinence a été plus strictement appliqué à compter du 1er janvier 2023. Les liens d'intérêts considérés comme accessoires dans le cadre d'une procédure de révision interne n'apparaissent donc plus dans cette liste à compter du 1er janvier 2023.